

*Questions orales*

**M. Orlikow:** Monsieur l'Orateur, le premier ministre peut-il se renseigner pour savoir si les hausses de productivité du gouvernement permettraient d'accroître la rémunération jusqu'à \$5,000, ce qui dépasse les limites prévues dans les directives.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, il s'agit de majorer la rémunération de qui et dans quelles circonstances? J'ai bien peur que le député ne doive être plus précis ou poser sa question par écrit.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE**

L'OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DES ŒUFS—LA FORMULE DE PRISE EN COMPTE DES COÛTS DE PRODUCTION—LES MOTIFS DE LA BAISSÉ DU PRIX

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. L'Office canadien de commercialisation des œufs est revenu sur la position qu'il a prise le 24 novembre dans sa lettre à la Commission de lutte contre l'inflation, et il a réduit le prix des œufs de catégorie A Gros à la suite d'une baisse du prix des provendes. En conséquence, le ministre est-il disposé à demander au Conseil national de commercialisation des produits de ferme, s'il ne l'a pas fait lors de sa réunion avec les représentants de cet organisme, de reconsidérer la formule de prise en compte des coûts de production appliquée par l'Office? D'autre part, est-il persuadé que les formules de répercussion des coûts sont satisfaisantes?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, si le député désire se renseigner par lui-même, il n'a qu'à parler à n'importe quel membre du Conseil. Nous avons un agent à temps complet chargé uniquement de contrôler la formule de prix qu'il utilise. La baisse de 1c. la douzaine annoncée sur le prix des œufs résulte de l'application de cette formule. Il pourra y en avoir d'autres, dans les mois à venir, si l'évolution des coûts le justifie. Je suis persuadé que lorsque le prix a été augmenté de 1c. la douzaine dans la catégorie A Gros, cette hausse était justifiée. Nous contrôlons en permanence. J'ai déclaré l'autre jour au député que je rencontrerais le Conseil national de commercialisation des produits de ferme, et il a laissé entendre que j'avais induit la Chambre en erreur. Cette réunion a bien eu lieu. J'ai fait part au Conseil de mes préoccupations et de celles des députés au sujet de la situation; on m'a assuré qu'on contrôlait l'application de la formule et qu'un agent était chargé des vérifications. Je n'ai pas reçu de réponse écrite, mais une communication téléphonique m'annonçant que tout allait bien et que le prix des œufs serait réduit de 1c. la douzaine sur la foi des renseignements fournis par l'industrie des provendes et des vérifications continuelles auxquelles il procède quotidiennement, tant auprès de l'Office canadien des provendes que des autres organismes.

[M. l'Orateur.]

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre si nous pouvons conclure de sa réponse que le prix des œufs a été réduit par suite de modifications sensibles intervenues dans le prix des provendes et non parce que la Commission de lutte contre l'inflation a protesté récemment auprès de l'OCCO contre les récentes hausses de prix?

**M. Whelan:** Pas du tout, monsieur l'Orateur. La réduction avait sa cause dans l'application de la formule et dans le fait que nous surveillons cette application.

\* \* \*

**LE REVENU NATIONAL**

LA TAXE SUR L'ESSENCE—LE PROJET D'ÉLIMINATION DU PRÉLÈVEMENT DE LA PARTIE REMBOURSABLE

**M. Gordon Towers (Red Deer):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre du Revenu national. Pourrait-il dire à la Chambre si un programme de certification sera mis en place d'ici le 31 décembre, ce qui permettrait à son ministère de cesser de prélever la taxe d'accise de 10c. le gallon sur la partie qui doit finalement être remboursée aux différents groupes admissibles du Canada?

**L'hon. Jack Cullen (ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, on m'apprend que le règlement est sur le point d'être terminé et je m'attends à pouvoir l'annoncer sous peu. Un comité interministériel y travaille. Je ne sais pas encore s'il s'appliquera à tous les particuliers auxquels songe le député.

**M. Towers:** Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il nous dire si ce programme de certification sera en place avant la fin de l'année de façon à ne pas entamer une autre année d'imposition?

**M. Cullen:** Je ne le pense pas, monsieur l'Orateur.

\* \* \*

**LA MAIN-D'ŒUVRE**

LA PROPORTION DE PROFESSEURS ÉTRANGERS DANS LES UNIVERSITÉS CANADIENNES—LES MESURES ENVISAGÉES

**M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Son ministère a-t-il mené une enquête sur toute la question du nombre, apparemment élevé, d'enseignants des universités canadiennes qui ne sont pas ou n'essaient pas de devenir citoyens canadiens, et sur les conséquences de cet état de choses?

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, tout ce domaine fait actuellement l'objet d'un examen approfondi. Je pense que nous pourrions sous peu annoncer la position du gouvernement fédéral. Le député reconnaîtra sans doute qu'il s'agit là d'une question de compétence provinciale; nous prendrons donc notre décision après avoir consulté les provinces.